

Programme national d'accroissement de la REUT sur les littoraux

Dossier de la rédaction de H2o
July 2024

Le ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, le CEREMA et l'ANEL (Association nationale des élus des littoraux), avec le soutien des agences de l'eau, de la Banque des territoires et de l'Office français de la biodiversité (OFB), lancent un programme national d'accroissement de la réutilisation des eaux usées traitées (REUT) spécifiquement dédié aux zones littorales françaises.

Les régions côtières, soumises à une forte pression touristique et environnementale, nécessitent une gestion de l'eau particulièrement soignée pour protéger les nappes phréatiques et la biodiversité marine. Le programme prévoit une série d'actions adaptées à ces défis uniques, y compris le financement de projets pilotes et le soutien aux études d'opportunités de REUT. Cette initiative cible la valorisation des eaux non conventionnelles en augmentant de façon significative leur réutilisation, avec pour objectif de multiplier par dix le volume d'eaux réutilisées d'ici à 2030. Elle correspond à la mesure 18 du Plan Eau lancé par le Président de la République en mars 2023, visant à dynamiser et accroître les projets de REUT dans l'hexagone et en outre-mer. Les collectivités bénéficieront de subventions atteignant jusqu'à 80 % pour la réalisation des études nécessaires, grâce au soutien financier des agences de l'eau (hexagone), de l'OFB (outre-mer) et de la Banque des territoires. Le CEREMA offrira un appui technique personnalisé, en partageant des outils méthodologiques et des guides pratiques, renforçant ainsi une dynamique collective autour de la réutilisation des eaux usées traitées.

Départ des candidatures - 30 septembre 2024